



Royaume du Maroc
Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes

RAPPORT GENERAL

De la Journée Nationale de l'IGT

Sous le thème :

« *Libéralisation du commerce des services et du droit d'établissement entre le Maroc et l'Union Européenne* »

Tenue le Samedi 1^{er} Novembre 2008

A l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG), El Jadida

SOMMAIRE

1. PREAMBULE.....	3
2. COMITE D'ORGANISATION	3
3. SEANCE D'OUVERTURE	3
4. POINTS SAILLANTS DE L'ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR	4
5. PRINCIPAUX MESSAGES DE L'ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL.....	4
6. SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ONIGT ET LA SOCIETE GENERALE MAROC.....	6
7. HOMMAGE A LA PREMIERE FEMME IGT	6
8. SESSION PLENIERE	7
9. COUVERTURE MEDIATIQUE DE LA MANIFESTATION.....	8
10. REMERCIEMENTS.....	8

1. PREAMBULE

Le Royaume du Maroc et l'Union Européenne sont des partenaires, de la première heure, qui partagent les valeurs communes de démocratie et d'Etat de droit. Leurs relations économiques et commerciales privilégiées se sont développées et ont abouti à un partenariat plus et mieux que l'association et un peu moins que l'adhésion. Il s'agit de la concrétisation de l'ambition du **STATUT AVANCE**.

Afin de répondre au mieux aux négociations de libéralisation des services et du droit d'établissement avec l'Union Européenne, le Gouvernement Marocain, par le biais du Ministère du Commerce Extérieur, s'est inscrit dans une démarche participative et a sensibilisé et a associé tous les professionnels, particulièrement ceux organisés en Ordre, à formuler l'état des lieux de leur secteur, les demandes et les offres de concessions à l'Union Européenne ainsi que les mesures d'accompagnement à l'ouverture des marchés.

Conscient et sensible à cette démarche, l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT) a organisé la journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe (IGT) sous le thème «**Libéralisation du commerce des services et du droit d'établissement entre le Maroc et l'Union Européenne**», le samedi 1^{er} novembre 2008 à l'Ecole nationale du Commerce et de Gestion (ENCG) à El Jadida.

Cette manifestation était l'occasion pour débattre de la libéralisation du commerce des services et sensibiliser tous les Ingénieurs Géomètres Topographes afin de collecter leurs doléances et propositions qui aboutiront à une plate forme de stratégie.

Cette plate forme permettra aux instances de l'Ordre de formuler les demandes et les offres dans le cadre des négociations avec l'UE.

2. COMITE D'ORGANISATION

❖ **Président du Comité**

Mostapha KORDANE ;

❖ **Membres du Comité CRC**

Driss OULAHCEN EL YOUSSEFI ; AbdelJaouad EL OUADELI, Abderrahim BARKA, Moulay Abdeslam ADAD, Abdelhak HADRI, Mostapha Al AMJAD, Rachid TELLATI et Hssaïn AAJLI ;

❖ **Membres du Comité CRNO**

Mohammed BAKESSOU et Mouloud GHISS ;

❖ **Membres du Comité CN**

Khalid YOUSFI, Aziz HILALI et El Mostafa EL BATANE ;

3. SEANCE D'OUVERTURE

L'ouverture officielle de la journée a eu lieu le 1^{er} novembre à 09h30, après lecture d'un verset du coran. Elle était marquée par la présence de Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur M. Abdellatif MAAZOUZ. Cette séance d'ouverture

était présidée par le président du Conseil Régional du Centre (CRC). Dans son introduction, celui-ci a remercié tous les participants de leur fidélité au rendez vous de la commémoration de la journée nationale de l'IGT.

Il a également précisé que le choix de la ville d'El Jadida correspondait aux orientations du plan d'action de l'Ordre qui a comme priorité le renforcement des actions de proximité avec les IGT de toutes les régions du Royaume.

Quant au thème, le président du CRC a indiqué qu'il traduit la volonté des instances de l'Ordre à participer activement, avec les pouvoirs publics, à la réflexion dans l'élaboration des propositions de concession dans le cadre des négociations avec l'Union Européenne pour la libéralisation du commerce des services.

4. POINTS SAILLANTS DE L'ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR

Après avoir remercié tous les participants et félicité l'Ordre du choix du thème, Monsieur le Ministre a sollicité tous les représentants des secteurs public et privé de faire part de leurs attentes et suggestions à l'enrichissement du débat vu l'importance de la libéralisation du commerce des services dans le développement de l'économie nationale.

Monsieur le Ministre a rappelé toutes les étapes du processus de négociation avec l'Union Européenne sur le commerce des services et le droit d'établissement pour le conclure avant 2010. Il a également précisé que l'objectif principal de cette rencontre est la sensibilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés des enjeux imminents de la libéralisation des services et du droit d'établissement avec l'UE.

Monsieur le Ministre a indiqué que son département a adopté une démarche nationale de concertation avec le secteur privé et les différents ministères pour l'élaboration d'un mandat de négociation ficelé qui prend des intérêts de tous offensifs et défensifs. Il a également informé l'assistance que les concertations sectorielles devront être conclues avant la fin du mois de novembre afin de pouvoir échanger les offres de concession avec l'UE avant la fin de l'année 2008.

Monsieur le Ministre a rappelé les participants que la journée nationale de l'IGT est l'opportunité pour enquêter le Département du Commerce Extérieur de l'état des lieux du secteur de l'ingénierie topographique, recueillir les attentes et identifier les mesures d'accompagnement à mettre en place en vue de tirer le meilleur profit de l'ouverture du commerce des services à la concurrence européenne.

Enfin, Monsieur le Ministre a invité tous les participants à exprimer leurs avis ainsi que leurs préoccupations par rapport au sujet de la journée car l'objectif ultime est de faire du commerce extérieur un véritable vecteur de développement économique et social.

5. PRINCIPAUX MESSAGES DE L'ALLOCUTION DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL

Dans son discours, le président du Conseil National a rappelé les IGT qu'afin de renforcer davantage son rôle d'instance ordinaire de proximité, les Conseils Régionaux de l'Ordre, comme stipule le règlement intérieur, ont la charge d'organiser la Journée Nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe.

Il a ensuite félicité les membres des conseils nouvellement élus, qui se sont penchés, ces derniers mois, pour l'élaboration du plan d'orientation stratégique pour le mandat 2008-2011. Ce plan est un contrat de confiance sur quatre ans autour d'objectifs communs. Ces objectifs s'articulent autour de plusieurs axes tels que : mise à niveau de la profession, la formation continue des Ingénieurs Géomètres Topographes, les œuvres de prévoyance sociale, le partenariat et la coopération avec les organismes publics et privés, nationaux et internationaux, et enfin le défi de réussir le congrès international de la Fédération internationale des Géomètres à Marrakech en 2011.

Par rapport au thème de la journée, le président du Conseil National a précisé que l'Ordre, joue pleinement son rôle d'instance gouvernementale. En effet, Conscient et sensible à la démarche participative du gouvernement à associer tous les professionnels au processus de négociation avec l'UE, l'Ordre avait organisé en mai 2006 à Fès, la journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe sous le thème «**Ingénierie topographique et défis de la mondialisation**». Cette journée était occasion pour sensibiliser tous les IGT et approfondir les débats sur les aspects concernant notamment, les secteurs susceptibles de faire l'objet de libéralisation à terme ainsi que les aspects réglementaires et de législation en rapport avec la libéralisation des services.

Aujourd'hui, La journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe est de nouveau l'opportunité pour débattre et collecter les doléances et les propositions des participants afin d'aboutir à une plate forme de stratégie pour formuler les demandes et les offres, au nom de tous les Ingénieurs Géomètres Topographes, dans le cadre de la libéralisation du secteur de l'ingénierie topographique.

Le président a mis l'accent sur le fait que l'avis de l'Ordre, sur la libéralisation du commerce des services et le droit d'établissement avec l'UE, sera associé à celui de tous les professionnels de la Confédération des Ordres Professionnels (COP) fondé en juin 2008 et dont l'ONIGT assure la vice présidence.

Enfin, le président du Conseil National a remercié l'ensemble des organisateurs et des participants ainsi que les conférenciers et a proposé quelques pistes de réflexion, à savoir :

- Adopter un plan d'action de mise à niveau de notre secteur pour conquérir d'autres marchés ;
- S'engager dans un contrat programme avec le Gouvernement pour la mise à niveau de notre secteur ;
- Créer un fond spécial d'aide à la mise à niveau des Cabinets d'ingénieur géomètre topographe ;
- Développer la recherche et assurer la formation continue en s'associant aux écoles d'ingénieurs et aux instituts supérieurs de formation ;
- Soutenir l'Ordre en mettant à sa disposition les moyens nécessaires au défi de la libéralisation de la part des instances gouvernementales ;
- Mettre en place un décret de passation des marchés de prestations topographiques spécifique aux ingénieurs géomètres topographes du secteur privé ;

- Dissocier définitivement les prestations topographiques des autres études, notamment les études routières, d'alimentation en eau potable, d'électricité, d'assainissement, ... ;
- Appuyer et soutenir les ingénieurs géomètres topographes à conquérir les marchés Africain et Arabe ;
- Appliquer les dispositions de la loi 30-93 quant à l'exercice de la profession par les étrangers, notamment leur inscription au tableau de l'Ordre, leur niveau de formation et de compétence, la maîtrise des lois, règlements et procédures, ... ;
- Connaître les demandes et les offres de concessions de l'Union Européenne.

6. SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ONIGT ET LA SOCIETE GENERALE MAROC

Dans le cadre de leur ouverture et afin de concrétiser leur vision de nouer des partenariats stratégiques avec des organismes publics et privés, l'ONIGT et la Société Générale Maroc ont signé une convention de partenariat visant :

- A optimiser leurs relations commerciales ;
- A faire bénéficier tous les ingénieurs géomètres topographes, membres de l'Ordre, des meilleures offres de produits et services bancaires ;
- Et à mettre en œuvre tous leurs moyens en vue d'assurer la promotion d'un partenariat stratégique et privilégié, notamment dans le soutien et l'accompagnement dans leurs activités respectives.

Cette convention de partenariat stratégique traite les aspects suivants :

- Les services de banque au quotidien ;
- L'axe professionnel, notamment les crédits d'investissement pour la mise en place de structure ou le développement d'activité ;
- L'axe personnel, notamment les prêts immobiliers et à la consommation.

L'ONIGT était représenté par M. Aziz Hilali, Président du Conseil National et la Société Générale Maroc était représentée par M. Saïd YACOUTI, responsable Marchés Professionnels.

7. HOMMAGE A LA PREMIERE FEMME IGT

Tous les Ingénieurs Géomètres Topographes sont engagés dans le processus accéléré de développement économique et social conçu et dirigé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. La participation efficiente de la femme Ingénieur Géomètre Topographe marocaine à ce développement se concrétise davantage et son rôle est de plus en plus actif dans divers domaines. A l'occasion de la commémoration de la journée nationale de l'Ingénieur Géomètre Topographe, les instances de l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes ont eu l'honneur de rendre hommage à la première femme Ingénieur Géomètre Topographe, il s'agit de Mme Ghannou LAASIRI.

Mme Ghannou LAASIRI est ingénieur topographe diplômée de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II en 1976. Elle a intégré la Division de la

Cartographie entre 1976 et 1977, puis le Service du Cadastre d'El Jadida jusqu'à 1991, ensuite le Service du Cadastre de Safi jusqu'à 2001. Elle a enfin achevé sa carrière au niveau du Service du Cadastre d'El Jadida jusqu'à 2005, année où elle a bénéficié du départ volontaire.

Mme Ghannou LAASIRI a reçu un cadeau souvenir de l'Ordre de la main de Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur.

8. SESSION PLENIERE

La journée nationale de l'IGT a connu la participation de plus de 300 IGT, de représentants des départements ministériels (Habitat et Equipement), des Ordres professionnels (architecte) et d'organisations professionnelles (UNIM). Cette journée a été marquée aussi par la participation de représentants d'un pays ami, il s'agit du Gabon.

La journée a été organisée autour d'une seule session plénière, présidée par M. Sidi Mohammed TALBI ALAMI (IGT privé à Rabat) et rapportée par M. Larbi ARAH (IGT public à Casablanca). Les conférences ont été animées par 4 experts nationaux, il s'agit :

- *«Les enjeux des négociations entre le Maroc et l'Union Européenne relatives à la libéralisation des services et au droit d'établissement»*, M. Mohammed BENAYAD (Secrétaire Général du Conseil National du Commerce Extérieur) ;
- *«Libre échange des services : risques ou opportunités ?»* M. Karim BERRADA (Vice Président de l'Association Marocaine des Exportateurs) ;
- *«Etat des lieux de la profession d'IGT au Maroc»*, M. El Mostafa EL BATANE (IGT privé à Rabat, membre du Conseil National de l'ONIGT) ;
- *«Enjeux de la libéralisation des services et le droit d'établissement entre le Maroc et l'Union Européenne sur la profession d'IGT»*, M. Aziz SBAÏ (Expert économiste).

Les textes des différentes communications sont disponibles sur le site web de l'ONIGT (www.onigt.ma).

Tous les IGT, qui ont intervenus lors des débats, ont apprécié la qualité des exposés et le professionnalisme des conférenciers. Ils ont mis l'accent sur les méfaits de la libéralisation du commerce des services, en particulier dans le domaine de l'ingénierie, sur les structures actuelles des cabinets d'IGT. Ils ont proposé, à ce niveau, d'étudier davantage le cas de l'Association Marocaine des exportateurs.

Ils ont rappelé la bonne santé des entreprises européennes qui connaissent un essor dans le domaine de l'ingénierie et donc leur compétitivité performante sur le marché mondial. Ainsi et à l'unanimité, tous les intervenants ont insisté sur le fait que le gouvernement marocain doit prendre en considération ce paramètre et prévoir un budget important à la mise à niveau des cabinets d'IGT pour renforcer leur structure.

Les intervenants ont également mis l'accent sur l'application des dispositions de la loi 30-93 quant à l'exercice de la profession par les étrangers, notamment leur inscription au tableau de l'Ordre, leur niveau de formation et de compétence ainsi que la maîtrise des lois, règlements et procédures, ... ;

Les intervenants ont soulevé également les problématiques relatives aux différences entre la réglementation marocaine et européenne, notamment dans la

passation des marchés publics, et celles aux normes techniques adoptées dans chaque pays.

Enfin le président de la session a rappelé que la commission des affaires professionnelles au niveau du Conseil National, et où les conseils régionaux sont représentés, accompagnée d'experts, achèvera son projet de plate forme contenant toutes les propositions et les doléances des IGT et sera soumis au Conseil National pour étude et approbation.

9. COUVERTURE MEDIATIQUE DE LA MANIFESTATION

Les différents organes de la presse nationale ont été représentés. La couverture a été assurée par la chaîne de la télévision marocaine TVM, la radio marocaine, CHADA FM et la MAP, ainsi que quelques quotidiens et hebdomadaires, toutes tendances confondues et dans les deux langues.

10. REMERCIEMENTS

La journée nationale de l'IGT a été un succès grâce aux efforts d'un grand nombre de confrères qui se sont mobilisés pour assurer cette réussite. A ce sujet les vifs remerciements s'adressent à :

- Tous les membres du Conseil Régional du Centre ;
- Tous les membres du comité d'organisation pour les efforts déployés tout au long de la préparation et du déroulement de la journée ;
- Tous les correspondants régionaux qui ont sensibilisé les confrères et ont recueilli leur inscription ;
- Les trois conseils de l'Ordre pour leur soutien ;
- Le président de la session plénière, les conférenciers et le rapporteur de la séance ;
- Le personnel du Conseil National et des Conseils régionaux ;
- Toutes les personnes non IGT qui ont aidé et contribué à la réussite de cette manifestation ;
- La direction et le personnel de l'Ecole Nationale du Commerce et de Gestion (ENCG) d'El Jadida.